



# Collectivités locales : Avez-vous déjà pensé à accueillir des jeunes en Service Civique ?

Contribuez à renforcer la cohésion nationale en proposant une mission d'intérêt général utile aux jeunes et à votre collectivité.

Des missions pour répondre aux besoins de la population et du territoire, par un soutien direct à la population ou aux publics ciblés.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉVÈNEMENTS CULTURELS

HISTOIRE ET MÉMOIRE

ÉDUCATION CIVIQUE ET DROITS DE L'HOMME

MÉDIATION, PROMOTION, ÉDUCATION, CONTRIBUTION,  
SENSIBILISATION, ANIMATION, SUR CES THÉMATIQUES

*6 autres domaines d'actions sont dans les priorités de l'État*



## Le Service Civique QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un engagement **volontaire** pour les jeunes de **16 à 25 ans**
- Pour des **causes utiles** pour la société, sur des missions complémentaires à celles des salariés
- Dans des associations, des **collectivités** ou établissements publics
  - De **6 à 10 mois**
  - **106,31€ / mois** à charge de la structure d'accueil
  - **24 à 35 heures** / semaine

*Vous souhaitez moins de temps ?*

*Nous pouvons organiser la mutualisation  
entre collectivités*

**Bénéficiez de notre expérience et de notre agrément collectif** pour accueillir un ou plusieurs jeunes : nous vous accompagnons dans la définition de la mission, dans la sélection, l'accueil, l'organisation du tutorat et la formation du jeune.

Tout au long de la mission, **nous assurons un suivi auprès de la collectivité et des jeunes**. Pour enrichir leur parcours, nous proposons aux jeunes des temps d'échanges et de formation à l'échelle du département.



Contact CPIE  
Savoie Vivante  
Aurélie Le Meur  
63 rue Dacquin  
73000 Chambéry  
Tél. 04.79.85.39.32  
[aurélie.lemeur@savoievivante-cpie.org](mailto:aurélie.lemeur@savoievivante-cpie.org)